

Présents

Éducation Nationale :

Claire Martin (PE adjointe Maternelle – directrice par délégation)

Béatrice Point (PE adjointe Maternelle)

Laura Girod (PE adjointe Maternelle)

Marina Soler (PE adjointe Maternelle / CM2)

Durand Sylvie (PE adjointe CP)

Aline Masi (PE adjointe CE1)

Nathalie Labeda Fourcade (PE adjointe CE2)

Christelle Chevrier Montané (PE adjointe CM1)

Emma Chazarenc (PE adjointe CM2)

Robert Curvale, DDEN

Représentants des parents d'élèves / APE :

Valérie Buzan (CM1)

Sandrine Monnier-Bascaing (CE2)

Elodie Das Neves Coelho (CE1 –Vice-présidente APE)

Antoine France (CE1)

Patrice Levillain (CP)

Chaïneze Truy (mat1 - PS)

Laura Sanchez (mat2 - PS)

Communauté de Communes Pyrénées Catalanes :

Esther Moquet (responsable service scolaire)

David Prades (intervenant EPS et Catalan)

Excusés

Sacha Gonzalez, IEN Circonscription de Prades

Christine Colomer, Vice-présidente de la Communauté de

Communes, présidente de la commission scolaire

Michel Garcia (maire de Matemale)

Monique Vergès (directrice, enseignante Maternelle)

Marion Leroyer (ATSEM)

Magali Bonet (ATSEM)

Rachel Wisniewski (ATSEM)

Mélanie Pineau (déléguée CM1 – Présidente APE)

Frédéric Maignan (délégué CP)

Natalia Sabarthes (déléguée mat1 - PS)

Jennifer Launay (déléguée mat2 – MS)

Laura Vidal (déléguée mat3 – MS)

Bruno Gresse (délégué mat3 - GS)

Réunion présidée par : Claire Martin

Secrétaire de Séance : Béatrice Point

ACCUEIL - PRESENTATION - TOUR DE TABLE - EXCUSES

Contexte du remplacement de Monique Vergès – En arrêt jusqu'au 1^{er} décembre, mais qui risque de se prolonger.

Laura Girod remplace Monique Vergès les lundis et mardis dans sa classe, et Claire Martin dans sa classe les jeudis, et un vendredi sur trois, pour la décharge de direction.

PRESENTATION DE L'ORDRE DU JOUR – QUESTION DIVERSES

1- Approbation du compte-rendu du Conseil d'école du mois de juin 2021 et du règlement intérieur

1-1 Conseil d'Ecole du lundi 14 juin 2021

Compte-rendu validé à l'unanimité des votants.

1-2 Règlement intérieur

Règlement intérieur validé à l'unanimité des votants.

2- Bilans de rentrée

2-1 Effectifs

Répartition à la rentrée : Total : 128

Cycle I	41	Cycle II	59	Cycle III	28
PS	16	CP	20	CM1	12
MS	13	CE1	19	CM2	16
GS	12	CE2	20		

Evolutions P1 : -2 début octobre ; +2 octobre ; -5 vacances Automne

Arrivées P2 : + 2 inscriptions au retour des vacances d'Automne

Répartitions au 15/11/2021 : Total : 127

Cycle I	40	Cycle II	58	Cycle III	29
PS	15 (-1)	CP	18 (-2)	CM1	12
MS	12 (-1)	CE1	20 (+1)	CM2	17 (+1)
GS	13 (+1)	CE2	20 (-1+1)		

Arrivées prévues :

- 2 décembre : 1 MS

- courant décembre : 1 PS, 1 CE1, 1 CE2

- 3 janvier : 1 TPS, 1 MS, 1 GS, 1 CE1 et 1 CM1

Soit 9 nouvelles inscriptions

Départs prévus : 1 en CP

Total prévisionnel début janvier : 135

2-2 Horaires

Dérogation à l'organisation du temps scolaire :

Pour pouvoir reconduire la dérogation à l'organisation du temps scolaire, accordée en 2017 pour 3 ans (+ 1 an de dérogation en 2020), M. le DASEN se doit de collecter l'approbation conjointe du Conseil d'Ecole et du Conseil Communautaire.

Cette demande de dérogation a été approuvée lors du Conseil Communautaire du lundi 15 octobre 2021. Approbation à l'unanimité du Conseil d'Ecole.

Horaires de l'école		Maternelles	CP	CE1 au CM2
Matin	Accueil	8h50-9h05	8h50-9h00	
	Classe	9h00-11h50		9h00-12h30
	Récréation	11h25-11h50	10h45-11h00	
Pause méridienne		11h50-13h20		12h30-14h00
Après-midi	Accueil	13h10-13h20		13h50-14h00
	Classe	13h20-16h30		14h00-16h30
	Récréation	15h15-15h45	15h30-15h45	
Sortie		16h30		

2-3 Travaux réalisés et investissements

Remerciements à la Communauté de Communes pour les investissements et travaux réalisés.
La liste suivante n'est pas exhaustive :

Travaux de l'été :

- Mise en place de la pelouse dans la cour de récréation, qui a nécessité de gros travaux durant l'été (décaissement, mise en place de l'arrosage automatique et de rouleaux de gazon).

Cela a permis de faire évoluer le comportement des élèves pendant la récréation (moins de problèmes avec les cailloux).

Toutefois, malgré le drainage, il reste beaucoup de résurgences d'eau.

Des zones ont jauni. L'arrosage a été arrêté trop tôt, mais a été remis en fonctionnement.

- en maternelle : casiers supplémentaires dans le couloir, rideaux et crochets en salle de motricité, ...

Investissements :

- Tables et chaises en CP, ...

Plan d'investissement en réflexion pour le mobilier du cycle 3 et l'informatique.

2-4 Elections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Ecole

Les élections se sont tenues le vendredi 8 octobre 2021.

Une seule liste avec 13 candidats pour 8 sièges à pourvoir.

123 suffrages exprimés sur 219 inscrits. Taux de participation de 57,99%

Les 8 sièges ont été pourvus, avec un quotient de 15,38.

Liste des parents élus, collée dans tous les cahiers de liaison, avec leur autorisation préalable :

Classe	Titulaire/ Suppléant	Nom	Prénom	Mail	Téléphone
CM1	Titulaire	PINEAU	Mélanie	melanie.pineau0765@orange.fr	06.70.87.08.42
	Suppléant	BUZAN	Valérie	valerie.buzan@gmail.com	06.89.97.34.22
CE2	Titulaire	MONNIER BASCAING	Sandrine	sandrine.bascaing@wanadoo.fr	06.14.90.80.08
CE1	Titulaire	DAS NEVES COELHO	Elodie	elodie.dasnevescoelho@sfr.fr	06.34.62.21.07
	Suppléant	FRANCES	Antoine	antoine.frances@cd66.fr	06.08.57.03.53
CP	Titulaire	LEVILAIN	Patrice	lev2902@yahoo.fr	06.10.66.36.74
	Suppléant	MAIGNAN	Frédéric	frais.deric@orange.fr	06.31.26.73.14
Mat-1 (Béatrice)	Titulaire	SABARTHES	Natalia	natalia.sabarthés@gmail.com	07.87.36.72.71
	Suppléant	TRUY	Chaïnèze	chaineze51@gmail.com	06.21.68.45.43
Mat-2 (Claire)	Titulaire	SANCHEZ	Laura	lasaga86@hotmail.com	07.86.29.17.33
	Suppléant	LAUNAY	Jennifer	jennifer.034@hotmail.fr	N.C.
Mat-3 (Monique/Marina)	Titulaire	VIDAL	Laura	lauracansouline@gmail.com	06.74.30.87.34
	Suppléant	GRESSE	Bruno	bruno.gresse@gmail.com	06.12.13.07.40

2-5 Evaluations nationales – CP-CE1

Tenue des évaluations nationales en CP et CE1 du 13 au 24 septembre 2021.

Les bilans individuels ont été communiqués aux familles.

Pour les CP, une seconde évaluation, de mi-parcours, aura lieu du 17 au 28 janvier 2022.

A quoi servent les évaluations nationales ?

- Donner **des repères** aux enseignants pour aider les élèves à progresser, d'adapter leurs pratiques pédagogiques aux besoins de chaque élève.
- Permettre d'avoir localement des éléments pour aider les inspecteurs dans le **pilotage de proximité**,
- Ajuster les **plans nationaux et académiques de formation** et proposer des ressources pertinentes.

Un conseil de maîtres spécifique se tiendra le lundi 29 novembre pour analyser plus finement ces résultats, afin de faire le bilan des pratiques pédagogiques mises en place en amont et les besoins spécifiques à prendre en compte dans la mise en œuvre de sa classe.

Nous pourrions présenter ce bilan lors du prochain conseil d'école.

Bilan des enseignantes : Il n'y a pas eu de surprises sur les résultats de ces évaluations. Elles correspondent aux réussites et difficultés déjà repérées. Mais elles permettent d'avoir une « photo » des compétences et des besoins de chaque élève en début d'année. Le bilan est lisible et permet, par exemple, de créer des groupes de besoins, par compétence.

Un élève de CE1 n'a pas passé les évaluations en CE1 car il était en vacances.

Ces bilans permettent de rechercher des adaptations aux difficultés des élèves, et en maternelle de voir ce qu'on peut faire évoluer pour une meilleure réussite des élèves.

2-6 RASED

Le RASED de Cerdagne-Capcir est composé de 4 personnes, dont le champ d'action auprès des élèves est complémentaire :

- Sophie Leyraud (intervient en Capcir) et Sandra Descazeaux (Cerdagne) : Maîtresses E
- Mireille Maillot : Maîtresse G
- Mariette Petitgenêt : Psychologue scolaire

La maîtresse E apporte une aide spécialisée à dominante **pédagogique**, en fonction des difficultés à comprendre et à apprendre.

La maîtresse G apporte une aide spécialisée à dominante **rééducative**, pour faire évoluer leurs rapports aux exigences de l'école, instaurer ou restaurer l'investissement dans les activités scolaires.

La psychologue scolaire organise des entretiens avec les enfants en vue de favoriser l'émergence du désir d'apprendre et de s'investir dans la scolarité, le dépassement de la dévalorisation de soi née de difficultés persistantes ou d'échecs antérieurs. Elle peut effectuer des bilans en vue d'une orientation (EGPA) ou pour des « hauts potentiels ».

L'organisation des prises en charge a été priorisée de la manière suivante par notre Inspecteur :

- Période 1 : CE1, CE2
- Période 2 : CP, CE1, CE2
- Périodes 3, 4 et 5 : CP, CE1, GS

Les demandes sont faites par les enseignantes, et les prises en charges doivent être autorisées par les parents.

Les parents peuvent solliciter une aide du RASED auprès de leur enseignante.

Demandes d'aide et prises en charges sur l'école :

- Cycle 1 :

3 demandes d'aide pour la maîtresse G : 1 en PS, 2 en MS

Pour la période 3 : 1 demande en GS d'aide pour la maîtresse E

- Cycle 2 :

CP : 1 prise en charge par la maîtresse E

CE1 : 6 demandes de prise en charge par les maîtresses E et G. Observation en classe en ce moment par la maîtresse G, puis prise en charge d'un petit groupe. 6 prises en charge par la maîtresse E.

2 rendez-vous avec la psychologue scolaire.

CE2 : 3 prises en charge par la maîtresse E, 3 par la maîtresse G, 1 par la psychologue scolaire, et 1 demande de test HPI.

- Cycle 3 : 1 demande auprès de la psychologue scolaire pour une éventuelle orientation en EGPA.

2-7 Fonctionnement des classes

Problème des absences pour week-ends rallongés ou vacances, et des sorties répétées pendant le temps scolaire qui nuisent au bon fonctionnement de la classe et aux apprentissages des élèves. Il s'agit d'un point de rappel, car cela arrive trop souvent.

Nous comprenons la situation des saisonniers qui ne peuvent prendre leurs vacances que sur le temps scolaire, mais cela doit rester exceptionnel.

Les départs anticipés de la classe doivent être prévus et indiqués à l'avance à l'enseignante. Ils doivent respecter les horaires de classe.

Les départs sur le temps de classe sont autorisés uniquement pour des rendez-vous médicaux, des soins ou des suivis.

Les changements de dernière minute sont à éviter, car l'enseignante n'est pas disponible pendant le temps de classe pour vérifier ces messages. (Voir paragraphe communication – WhatsApp de classe)

Les agents du périscolaire n'ont pas non plus à avoir des informations entre deux portes.

Il faut utiliser le cahier de liaison.

2-8 Sécurité

Les exercices de sécurité à l'école : dans l'année : 2 exercices évacuation incendie et 3 exercices PPMS, dont le 1^{er} avant les vacances de la Toussaint sur le risque « intrusion-attentat ».

Exercice évacuation incendie : vendredi 8 octobre

Exercice PPMS intrusion : vendredi 22 octobre

Pour les 2 exercices, tout s'est très bien déroulé et les enfants étaient attentifs.

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté) est un document qui établit les risques auxquels l'école peut être confrontée. Depuis 2015, il y a 2 PPMS : Les risques majeurs (naturels, chimiques, ...) et le risque « intrusion-attentat ».

Le PPMS définit en fonction du risque la conduite à tenir, le rôle de chacun et les lieux d'évacuation, d'abri ou de confinement des élèves.

En début d'année, les consignes en cas du déclenchement du PPMS ont été remises aux familles

Les exercices permettent d'analyser la mise en œuvre des mesures prévues, d'identifier les problématiques rencontrées, de proposer des améliorations au PPMS actuel et des adaptations des locaux nécessaires.

Ce travail doit se faire conjointement avec la Communauté de Communes et les autorités locales.

Le PPMS actuel doit être remis à jour. Il faudra rédiger un PPMS global sur le Pôle Enfance. Une nouvelle version départementale simplifiée devrait être transmise aux écoles et servirait de point d'appui à ce nouveau PPMS.

Un agent de prévention sera recruté en janvier 2022 et fera partie de l'équipe qui rédigera ce PPMS.

- **Fermeture des portes** : Le portail se referme mal. Une vigilance particulière y est apportée et un rappel aux agents, enseignants et usagers a été fait.

La même vigilance doit être apportée sur la porte du préau et toutes les portes extérieures : elles doivent systématiquement être fermées.

Remarque : La porte d'entrée du préau d'hiver ne se ferme pas quand le vent vient du nord.

2-9 Cantine

Dans le cadre COPIL Petite Enfance, le Pôle Enfance Capcir-Garrotxes est un lieu d'expérimentation départemental, on des réflexions croisées sont engagées (crèche, centre de loisirs, école).

Lors de la réunion du 16 septembre 2021, une réflexion s'est engagée sur la sécurité affective des élèves, et notamment un axe sur le temps méridien. Concrètement, cela s'est caractérisé par la mise en place de 2 dispositifs, pour développer l'autonomie des élèves, leur mieux être, qu'ils se sentent valorisés, responsabilisés

○ **Petit restaurant des amis**

- Apprendre aux élèves à être autonomes, à se réguler, à avoir leurs rythmes
- Cette expérimentation avait été mise en place pour les maternelles. Elle est maintenant étendue à l'ensemble des classes.



○ **Des rôles et des responsabilités :**

Responsables du service, de l'eau, pour débarrasser...

Avoir l'autonomie de se servir, en sécurité (entrées et desserts). Permet de travailler sur l'autonomie et le partage équitable.

Cela se caractérise par plus de calme lors du moment de la cantine, plus de partage, moins de gaspillage, un meilleur respect des agents.

En cycles 2 et 3, pour le « Petit restaurant des amis », il y a eu un premier moment d'incompréhension, les élèves le vivant même mal, en ayant l'impression d'être mis à l'écart. Le format en binôme, ne convient peut-être pas... A adapter à 3 ou 4 élèves pour l'élémentaire.

Suite à l'intervention de Mme Bascaing, un rappel sera fait aux agents pour aider les enfants de l'élémentaire qui en ont besoin pour couper les fruits (type pomme), notamment pour ceux qui ont des dents qui bougent...

Concernant les **goûters fruités** à la récréation, Mme Chazarenc souligne que cela a beaucoup de succès auprès des élèves, mais regrette qu'ils ne soient pas tous bio.

Mme Moquet précise que tous les fruits sont lavés, qu'il s'agit de produits locaux en agriculture raisonnée. Le producteur propose des visites du site.

2-10 Santé des élèves

Rappel sur le PAI et l'administration de médicaments à l'école. Cela figure sur le règlement intérieur.

- **PAI (Projet d'Accueil Individualisé)**: ils doivent être signés par la Communauté de Communes, le médecin, l'école et les parents. Plusieurs trousseaux doivent être fournis par le parent selon le degré ou l'intensité du soin médical : une trousse reste en classe ainsi que le PAI, une au restaurant scolaire et une autre au centre de loisirs.

Mme Das Neves Coelho précise qu'il est difficile de les avoir en double, car la Sécurité Sociale limite les doses par enfant en fonction des prescriptions médicales. Elle conseille aux parents d'anticiper avant la rentrée sur les renouvellements.

3- Présentation du projet d'école

3-1- A quoi sert un projet d'école ?

Le projet d'école doit être un outil concret pour porter une politique cohérente et adaptée aux besoins des élèves. Il vise à améliorer la réussite de tous les élèves de l'école dans un contexte de pratiques pédagogiques concertées et partagées. C'est le "fil rouge" du pilotage de l'école sur 3 années.

L'élaboration du projet d'école devait être articulée avec le projet académique selon les axes suivants :

- Une Ecole porteuse de valeurs
- Une Ecole qui fait réussir
- Une Ecole qui coopère
- Une Ecole accessible, innovante et Eco-responsable

3-2- Constats - Problématique

Établissement du diagnostic et de la problématique engendrée sur le projet 2019-2022

Réunis sur le pôle enfance Capcir-Garrotxes depuis la rentrée 2019, nous travaillons en commun avec la crèche, le périscolaire et l'extrascolaire pour définir et mettre en œuvre des valeurs communes en termes d'éducabilité (bienveillance, respect des besoins, projets communs...), dans un souci de cohérence et de continuité.

La nouvelle école du Capcir, une des structures du pôle enfance, a été construite de manière éco responsable. C'est une structure à énergie positive. Elle a été construite avec des matériaux naturels (bois, paille) dans le respect de l'environnement. Elle est accessible. Les classes ont été aménagées de manière flexible, les espaces peuvent s'ouvrir et offrir ainsi de nombreuses possibilités d'apprentissage.

Nous souhaitons utiliser tous ces atouts afin de transmettre des valeurs éco citoyennes et éco responsables à nos élèves et leur permettre de réussir tout en mettant un point d'honneur à leur épanouissement.

Nous constatons, dès l'entrée en maternelle, que les élèves accueillis éprouvent des difficultés essentiellement dans le domaine langagier (oral et écrit). De nombreux élèves présentent des retards ou des troubles du langage (problèmes de prononciation, de pauvreté lexicale, de manque de compréhension...) qui perdurent pour certains d'entre eux et qui entravent l'entrée dans les apprentissages fondamentaux. D'autre part, beaucoup de nos élèves ont du mal à se concentrer pour entrer en activité, pour aller au bout d'une tâche précise. Ils ont du mal à s'organiser et à élaborer des stratégies.

La problématique : comment améliorer les résultats de tous les élèves dans le domaine langagier (oral, écrit) en utilisant les atouts matériels, environnementaux et humains du pôle enfance ?

Description du lien avec le PEDT éventuellement :

Le PEDT rédigé en 2017 met l'accent sur le fait de favoriser des liens entre les différents professionnels des différentes structures afin de respecter les temps de l'enfant et ses besoins.

3-3- Les axes prioritaires et les objectifs opérationnels

1- Une école qui fait réussir

- ✓ Apprendre à comprendre
- ✓ Enrichir le lexique
- ✓ S'exprimer oralement d'une manière aisée devant différents publics
- ✓ Produire un texte
- ✓ Apprendre le catalan

2- Une école qui coopère

- ✓ Développer la coopération entre les élèves
- ✓ Créer du lien entre les 3 structures du pôle enfance (école, crèche, centre de loisirs) autour de règles et de valeurs communes
- ✓ Renforcer la coopération avec les parents et les divers partenaires

3- Une école accessible, innovante et éco-responsable

- ✓ Mettre en avant la richesse de notre environnement proche (mieux le connaître pour mieux le préserver)
- ✓ Avoir une démarche éco-responsable
- ✓ Valoriser les infrastructures (gymnase, stade, piscine)

3-4- Actions pédagogiques et fiches actions

Vous retrouverez les fiches actions sur le padlet de l'école - cf. paragraphe « Communication ».

Axe 1- Une école qui fait réussir

➤ **Cycle 1 :**

- En se basant sur les études de Roland Goigoux et Sylvie Cèbe (méthode Narramus) les élèves devront raconter devant les autres (élèves ou famille) les histoires étudiées en classe (sacs à histoires, théâtralisations).
- Mettre l'accent sur l'apprentissage du vocabulaire par champ lexical (fleur du langage, imagiers, jeux, comptines).

➤ **Cycles 2 et 3 :**

- Prises de parole régulières dans les plus petites classes (lectures collectives ou en parrainage, exposés).
- Production d'écrits en tout genre : écrits courts, écrits longs, exposés, comptes rendus de lecture, de sorties, de projets, d'expériences.

➤ **Tous les cycles :**

- Développement des rituels et des activités langagières.
- Apprentissage du catalan en classe dès la maternelle et en DNL à travers l'EPS à partir du CP.

Axe 2- Une école qui coopère

➤ **Cycle 1 :**

- Apprentissage en multi-âges dans des espaces ouverts.
- Accueil régulier des enfants de la crèche (futurs élèves de TPS ou PS) sur des temps définis (motricité, lecture) / Journées portes-ouvertes.
- Mise en place d'un dispositif proposant un accueil des TPS partagé entre l'école et la crèche.

➤ **Sur le Pôle Enfance :**

- Élaboration d'un livret d'accueil commun. Redéfinir la place et le rôle des parents.
- Élaboration de règles et de valeurs communes à toutes les classes ainsi qu'au périscolaire (COFIL).
- Mise en place d'un dispositif d'observations croisées entre crèche et école maternelle le centre de loisirs et l'école.
- Mise en place de projets communs entre les structures (potager, expos, échanges de pratiques, ...).

➤ **Tous les cycles :**

- Aménagement des espaces de manière à favoriser davantage de coopération.
- Pérennisation de l'utilisation d'outils communs d'évaluation et de progressivité (classeur de suivi en cycle 1 et Pidapi en cycle 2 et 3).
- Participation à des projets communs, intra ou inter cycles et des projets coopératifs (OCCE, USEP, PNR, ...).
- Valorisation de ces projets auprès de la communauté éducative.

Axe 3- Une école accessible, innovante et éco-responsable

➤ Tous les cycles :

- Mise en œuvre le projet potager.
- Sorties en forêt (faune, flore, ...) seuls ou avec des partenaires.
- Tri des déchets (papiers, consommables, compost, ...), les recycler et les valoriser en vue de productions artistiques.
- Projets autour de l'économie d'énergie (Watty).
- Ritualisation d'attitudes éco citoyennes (responsable des énergies, des papiers, de l'eau, du compost) permettant aussi le respect des lieux de vie.
- Travail sur la gestion du patrimoine naturel et agricole local, les circuits courts, l'agriculture respectueuse de l'environnement.
- Adhésion au dispositif « Génération 2024 » (école labellisée) : partenariat entre les différents acteurs du milieu sportif (associations, professionnels) avec partage des infrastructures et échange de compétences.

Rq : La mise en place d'un poulailler était prévue lors de la création du Pôle Enfance, afin de réduire le gaspillage alimentaire, récolter les œufs, ... Impossible sur l'école. Possible pour l'extra-scolaire. Mais les services d'hygiène interdisent de les vendre.

4- COVID et Continuité pédagogique

4-1- Protocole sanitaire

Retour au niveau 2 depuis le lundi 8 novembre :

- Port du masque à partir du CP.
- Limitation du brassage par niveau.
- Désinfection des surfaces plusieurs fois par jour.
- Activités physiques et sportives autorisées en intérieur et extérieur. Mais en intérieur, absence de sports de contact et distanciation adaptée aux pratiques.

COVID-19				
ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022				
PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT				
Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié par territoire et au vu de l'avis des autorités de santé.				
	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Doctrine d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Hybridation au lycée selon le contexte local 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Hybridation pour les élèves de 4^e et 3^e avec jauge à 50 % • Hybridation au lycée avec jauge à 50 %
Protocole sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur pour tous les personnels ainsi que pour les élèves à compter du collège (droit commun en extérieur) • Limitation des regroupements importants • Désinfection des surfaces fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur pour tous les personnels ainsi que pour les élèves à compter de l'école élémentaire (droit commun en extérieur) • Limitation du brassage par niveau obligatoire • Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur pour tous les personnels ainsi que pour les élèves à compter de l'école élémentaire (droit commun en extérieur) • Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré • Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur pour tous les personnels ainsi que pour les élèves à compter de l'école élémentaire (droit commun en extérieur) • Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré • Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas
Activités physiques et sportives	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives (APS) 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. En intérieur, absence de sports de contact et distanciation adaptées selon la pratique sportive 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur pour les activités de base intensité compatible avec le port du masque et les règles de distanciation 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation de 2 mètres
Protocole de contact-tracing	<ul style="list-style-type: none"> • Ecoles : fermeture de la classe dès le 1^{er} cas et poursuite des apprentissages à distance • Collèges et lycées : <ul style="list-style-type: none"> - les élèves contact à risque sans vaccination complète poursuivent pendant 7 jours leurs apprentissages à distance - les élèves contact à risque justifiant d'une vaccination complète poursuivent les cours en présentiel 			

4-2- Cas COVID - Protocole

- Nous avons eu un cas d'élève ayant le COVID confirmé le samedi 9 octobre (absent de l'école depuis le jeudi 7, car cas contact familial).
- Le signalement et le protocole pour cas COVID ont alors été fait durant le week-end.
- **Protocole :**
 - ✓ Signalement par la directrice au médecin référent de l'Education Nationale et par mail à « Signal COVID en 66 ».
 - ✓ La liste des enfants « cas contacts » avec les coordonnées des parents a été transmise.
 - ✓ C'est l'assurance maladie qui doit prévenir les familles. (Mais toutes n'ont pas été prévenues !)
 - ✓ La directrice a également prévenu individuellement toutes les familles dont l'enfant était cas contact.
 - ✓ La classe a été fermée pour 7 jours.
- **Communication :**
 - ✓ Seules les familles enfants « cas contacts » ont été contactées.
 - ✓ Pas d'obligation dans le protocole de le signaler sur toute l'école.
 - ✓ Toutefois, vue les retours que nous avons eues de certains parents, des fragilités de certains enfants, si un autre cas était avéré, l'ensemble des classes serait informé.

Mme Bascaing souligne qu'il serait bien effectivement de le faire savoir à tous, car cela a soulevé des incompréhensions et des inquiétudes.

4-3- Plans de continuité pédagogique

Les plans de continuité pédagogique permettent d'assurer la continuité des apprentissages dans l'hypothèse où la circulation particulièrement active du virus ou toute autre situation obligerait à prendre des mesures ciblées (fermeture ponctuelle ou réduction de la jauge des élèves accueillis). Ce plan comporte 3 volets :

- ✓ **Une dimension pédagogique** (organisation des cours, repérage et de suivi des élèves fragiles, lien établissement-famille pour prévenir les situations de décrochage et assurer le suivi des travaux des élèves...),
 - ✓ **Une dimension numérique** (utilisation efficiente de l'ENT, ...),
 - ✓ **Une dimension matérielle** (collecte des coordonnées de tous les parents, visibilité sur l'équipement numérique de vos élèves, ...).
- La continuité pédagogique ne vaut pas si l'enseignant est malade ou si l'enfant est absent pour vacances sur le temps scolaire.
Dans le cas d'un enfant malade (hors fermeture de classe), les devoirs peuvent être gardés et l'élève les rattrapera à son retour à la maison.
 - Mme Chevrier Montané, qui a dû mettre en place le distanciel lors de la fermeture de la classe de CM1, souligne que, malgré tout, le distanciel creuse les écarts. Tous les enfants n'ont pas accès à un ordinateur à heure fixe, en fonction des disponibilités des parents. Le support du padlet et les vidéos YouTube réalisées par l'enseignante sont au contraire très pratiques, car ils permettent d'y accéder à des heures adaptées à chacun.

	Pédagogique	Numérique	Matérielle
Cycle I	<p>En cas de fermeture, une communication quotidienne, sous forme de défis à réaliser sera faite avec les familles.</p> <p>Les retours sur les activités des élèves se feront par envois de photos ou de vidéos par les parents.</p>	<p>Mise en place d'un padlet de l'école maternelle pour communiquer les activités faites sur l'école, avec divers supports (chants, activités en lignes, capsules vidéos, ...).</p> <p>Echanges avec les groupes classes par WhatsApp pour les défis à réaliser, ou au besoin messages individuels.</p> <p>Pour les GS, la classe virtuelle du CNED sera également utilisée.</p>	<p>Tous les parents de la maternelle sont enregistrés sur les WhatsApp de classe.</p> <p>En cas de fermeture, des boîtes d'activités seront données aux élèves afin d'avoir du matériel de manipulation à la maison, des albums, adaptés aux besoins de chaque élève</p>
Cycle II	<p>CP-CE1 Proposition d'un emploi du temps hebdomadaire via la messagerie. Les élèves ont un livre de français, un fichier de maths. Exercices du livre et du fichier et/ou ex supplémentaires pour ces disciplines et autres disciplines. Suivi téléphonique une fois par semaine pour chaque élève : contacts, liens, explications si nécessaire, besoins...</p> <p>CE2 Le programme est suivi en fonction de l'avancement de l'élève et de son plan de travail qui est personnalisé. Des échanges sont faits régulièrement pour les corrections (mail, WhatsApp, padlet). Les leçons sont proposées par photos, vidéos ou animation « les fondamentaux » de Canopé. Des projets sont proposés en arts plastiques, EPS et découverte du monde, afin d'assurer une continuité pédagogique.</p>	<p>CP-CE1 Séances vidéo par groupes pour tous les élèves et séances vidéos adaptées selon besoin pour certains enfants. (2 ou 3 fois par semaine) Proposition de liens intéressants...en sciences, arts, EPS, yoga. Liens proposés aussi par les Conseillers pédagogiques. Lumni, CNED...</p> <p>CE2 Utilisation de l'ENT (visio), du groupe WhatsApp parents et du mail pro avec les parents.</p>	<p>CP-CE1 Création d'un groupe WhatsApp Création d'un groupe messagerie personnelle des parents, messagerie de l'enseignante. Adaptation particulière des suivis et travaux si élèves à situation particulière (absence d'internet, parents séparés éloignés).</p> <p>CE2 Les élèves ont leur plan de travail et le mémo de leçons de français et de mathématiques. Si des photocopies sont nécessaires des distributions sont effectuées. Des livres de lecture sont prêtés.</p>
Cycle III	<p>CM1 Padlet Classe virtuelle « ma classe à la maison » si l'équipement des élèves le permet. Plages horaires, fréquence à définir.</p> <p>CM2 Le programme est suivi comme prévu (programmation de la période), les travaux des élèves sont corrigés de façon personnalisée, des leçons en photo et vidéo sont envoyées si besoin, et un dialogue est instauré par messages vocaux si nécessaire.</p>	<p>CM1 Mise en place d'un padlet de classe pour les documents, vidéo, supports pédagogiques. WhatsApp pour la communication avec les parents et les enfants.</p> <p>CM2 Utilisation de l'ENT (visio), du groupe WhatsApp parents.</p>	<p>CM1 Une enquête devrait être effectuée auprès des parents pour savoir les équipements présents au domicile de l'enfant, afin d'affiner le dispositif de continuité pédagogique.</p> <p>CM2 Les élèves emportent leurs manuels afin de continuer le programme prévu. Les élèves sans internet, avec accès limité ou difficile bénéficient d'une distribution et d'un ramassage du travail à la maison ou dans un point de collecte.</p>

5- Pour une meilleure communication (WhatsApp – Padlets)

- WhatsApp de classe :

C'est un très bon outil de communication, mais il faudrait faire en début d'année, une « charte du bon usage du WhatsApp » pour en définir les limites.

- Il est indispensable de bien en définir les limites dès la réunion de rentrée.
- Un recadrage nécessaire a été fait sur certains groupes WhatsApp.
- Les échanges doivent y rester courtois, et respecter des horaires corrects.
- Les messages concernant juste un enfant doivent être envoyés en message privé.
- Les messages concernant le fonctionnement de la classe, ou administratifs sont diffusés par les enseignantes. Un parent peut informer en aparté l'enseignante d'une situation, qui estimera le bien-fondé de la diffuser sur le groupe de classe ou non. Sinon, utiliser les WhatsApp de groupes de parents (dans lequel l'enseignante n'est pas répertoriée).

Il est possible pour les parents de créer des groupes de parents « parallèles » pour échanger sur les autres sujets.

- WhatsApp des représentants des parents d'élèves

- Mme Martin a créé un groupe avec les représentants de parents d'élèves, afin de désamorcer d'éventuels problèmes, demandes, sans attendre les conseils d'école ; de le préparer au mieux avec eux.
- Proposition d'engager des réflexions avec les représentants des parents d'élèves pour redéfinir la place des parents dans l'école.
- **Dates des prochains CE : 8 mars et 28 juin** (la date de ce 3^{ème} conseil d'école a changé). Les rencontres informelles pourraient être pour la 1^{ère} : début février hors zone de vacances scolaire ; et une seconde début mai, après les vacances de Printemps. Un framadate sera envoyé aux délégués afin de trouver les dates qui conviennent au plus grand nombre.

- Padlets :

Il est de la liberté pédagogique de chaque enseignante d'utiliser ou non ce mode de communication.

- Création d'un **padlet d'école** afin d'avoir un support pour communiquer sur des événements de l'école, avoir accès à des informations administratives de fonctionnement de l'école, recenser l'ensemble des padlets de classe. Celui-ci est en cours de construction. Il sera enrichi tout au long de l'année. Lien padlet école : <https://padlet.com/ecolepro66/ofq5ju0lb1l48eky>. Le mot de passe sera communiqué aux parents dans le cahier de liaison.
- **Point de vigilance** : Des droits à l'image ont été signés par les parents. Les padlets de classe sont protégés par des mots de passe. Toutefois, il serait peut-être nécessaire de faire signer une charte aux parents pour qu'ils s'engagent à ne pas diffuser les photos qui s'y trouvent. Il faudrait le mettre en lien avec la « charte WhatsApp ».

Du fait que plusieurs classes et l'école utilisent des padlets, la Communauté de Communes a donné son accord pour avoir une version « professionnelle » avec un abonnement mensuel (environ 10€ par mois). Un devis doit être envoyé.

6- Actions pédagogiques et projets 2021-2022

6-1 Bilan des actions de la période 1

a- EPS

- **Natation** : du 6 au 24 septembre

Nombre de séances réalisées sur les 2 périodes, par cycle :

	Juin-Juillet 2021	Septembre 2021	Nombre total de séances
Cycle 1	5	4	9
Cycle 2	6	3	9
Cycle 3	9	6	15

Les progrès des élèves dans le « Savoir Nager » sont notables sur les 3 cycles.

Le plan d'aménagement de bassin et le matériel dans lequel la Communauté de Communes a investi, ont permis de mettre en place un plan d'aménagement de bassin exploitable de la MS jusqu'au CM2. Nous remercions la Communauté de Commune pour ces investissements.

Le bâtiment d'accueil et l'entrée du bassin vont subir des travaux afin d'intégrer une entrée dans l'eau du type bassin nordique afin de rendre le bassin accessible depuis l'intérieur grâce à un couloir d'eau. Cela permettra de pouvoir utiliser la piscine sur une période plus importante.

La piscine ne sera donc pas accessible avant juin 2023.

Ce qui permettrait de faire un nouveau cycle natation sur l'année 2022-2023. Il n'y aurait donc pas d'année blanche, sans natation.

- **JNSS** : Participation des maternelles à la Journée Nationale du Sport Scolaire le jeudi 23 septembre avec, entre autres, l'intervention de l'association Temps Danse Capcir et du RACC, le club de rugby local.

- **Ramassage Pommes de terre** : marche de 3 kms cycle 1 le 1^{er} octobre au matin et CP/CE1 l'après-midi. Remerciements à la ferme le Dourmidou de Matemale.

b- Actions culturelles

- **L'école de musique** : le vendredi 10 septembre

- **La grande lessive** : le jeudi 14 octobre sur le thème : « Tous des oiseaux ? »

- Participation à **l'exposition de la fête de la Patate** les 16 et 17 octobre sur le thème : « Tous des oiseaux ? »

- Maternelle : **Une matinée au village de Matemale** (3 ateliers tournants : bibliothèque, ferme et visite de l'exposition pour la fête de la patate)

- Visite de **l'exposition photos à Matemale**, mise en place par l'association « un œil sur la montagne » sur la thématique des paysans sans terre dans le monde, par les CM2, commentée par Georges Bartoli.

- **Spectacle de la Saison Cerdane Lilalune** pour les élémentaires, le 7 octobre, financé par la Communauté de Communes que nous remercions.

- Spectacle Saison Cerdane pour les maternelles : **théâtre d'objets « Mes nouvelles chaussures »**, le 12 novembre, financé par la Communauté de Communes que nous remercions.

- **Spectacle de marionnettes à fils « Pierre et le loup »** de la Compagnie Coline, pour les maternelles, le 16 novembre, financé par l'APE que nous remercions.

6-2 Actions pédagogiques à venir – projets 2021/2022

a- Projets culturels

- Maternelle : **Spectacle devant les parents** (en fonction du protocole en vigueur à cette date) le vendredi 17 décembre à 10h30 au foyer communal de Matemale sur le thème « Pierre et le loup ». Venue du père-Noël qui distribuera un livre à chaque élève. Pique-nique au foyer pour les enfants qui resteront et retour à pied si le temps le permet.
- **Cinéma** pour les élémentaires en décembre (date à confirmer)
- **Festival de l'Aventure**, participation à la séance scolaire le mardi 18 janvier, pour les élémentaires : « Sur les traces du Petit Prince »
- **Projet Chorale**, pour les élémentaires, avec Guillaume Delpech, agent du périscolaire, mis à disposition la Communauté de Communes.
- **Projet « Art en tête » sur la culture mondiale** pour les CE2 et CM1.

b- Projets PNR

- **Total Festum** : participation de toutes les classes, avec différents intervenants. Projet subventionné à 80% par le PNR à hauteur de 5 séances par classe.
 - Maternelle : danses catalanes avec Ramon Gual, que seront insérées dans le spectacle de Noël
 - CE1 Les traditions catalanes et leurs danses avec Silvia Cassu : 5 séances avant la Noël...apprentissage de danses catalanes, recette de panellets, traditions de Noël...
- **Projet Objectif découvertes** avec le PNR : « **Heu dit català ?** » : les traditions catalanes et leurs danses, pour les CP et CE1. Connaissance de la culture catalane, géographie, histoire, langue, traditions... (en lien parfois avec David Prades)

c- Projets scientifiques

- Création d'une association de classe en CE1 : **APECDN** (Association Des Enfants Contre les Déchets dans la Nature) pour **sensibiliser sur la problématique des déchets**, notamment ceux laissés autour des conteneurs de recyclage. L'ambassadeur du tri de la Communauté de Communes (Enzo), fera une intervention en classe et une visite de la déchèterie est prévue.
- **Projet « TARA »**, pour les CE2 : Il s'agit d'un projet scientifique autour d'une expédition virtuelle en bateau, autour de l'étude de la biomasse, des ours polaires, du recyclage de bouteilles en plastiques, de l'étude des océans et des continents, ...
- **Projet départemental : « Les couveuses »** pour les maternelles et les CM1
- **Projet « Blob »** avec l'ISS et Thomas Pesquet, pour les CM2. Mise en place d'expérimentations communes en classe et dans la station spatiale internationale.

d- Projets EPS

➤ **Labellisation Génération 2024 renouvelée.**

- ❖ Participation aux manifestations nationales :
 - Semaine de l'Olympisme et du Paralympisme du 24 au 29 janvier 2022,
 - Journée de l'Olympisme : le 23 juin 2022. Proposition de rencontre sportive parents/enfants. Projet à approfondir...

- ❖ Développer le partenariat avec les associations sportives locales.
- **USEP (Union Sportive des Ecoles Primaires)** Toutes les classes sont inscrites. Calendrier des rencontres les périodes 4 et 5. Fête de la Neige : Participation des CM1-CM2 en mars 2022.
- **David Prades, Intervenant EPS et Catalan.** Présentation rapide. En élémentaire, en plus des cours de catalan en classes, David intervient en EPS en catalan. Remerciements de l'équipe enseignante pour son implication.
- **Projets EPS**
 - ❖ **Ski de fond** : Financement des moniteurs pas l'association Pyrénées Catalanes Nordiques : Maternelles, CP et CE1
 - ❖ **Ski alpin**, si possibilité sur Formiguères : CE2/CM1/CM2
 - ❖ **Raquettes** : CE2/CM1/CM2
 - ❖ **Poney** : A l'étude pour le mois de Juin : Maternelles
 - ❖ **Vélo** : A l'étude avec l'USEP pour le SRAV- Savoir Rouler A Vélo : CE2/CM1/CM2

L'équipe enseignante remercie les parents agréés pour leur implication. Sans leur présence, ces activités ne pourraient pas avoir lieu.

e- Autres

- **Classe de mer : CE2/CM1/CM2** : du 13 au 16 juin 2022 à Leucate. Hébergement à Rives-les-Corbières. La structure est très agréable et sécurisante pour les élèves.
Activités prévues : visite de l'aquarium de Canet, pêche à pied, voile, char à voile, construction de cerfs-volants, visite de Leucate, chasse aux trésors, ...
 Budget total : 13512€. Financement par le budget transport et sorties scolaires alloué par la Communauté de Communes, par l'APE (5000€ pour l'instant) et la coopérative scolaire (2000€).
 Participation maximale prévue pour les familles : 75€/enfant.
 Ce budget reste à affiner en fonction des recettes qui seront réalisées par les actions de l'APE. Sans le financement par l'APE, ce projet ne pourrait pas avoir lieu. Remerciement à toutes celles et ceux qui participent à cette APE.
 Le projet présenté ce jour est validé par le Conseil d'Ecole.
- Maternelle : **correspondance scolaire** avec une école maternelle d'Agde – Projet de rencontre sur **une journée à Salses**. (Utilisation du transport vers les sites éducatifs du département)
- **Conseil d'élèves**. Objectif : réunir une fois par période, les délégués de classe, pour créer une unité d'école, être à l'écoute de tous les élèves par l'intermédiaire de leurs délégués, faire remonter les problématiques, les propositions des élèves, proposer des solutions collectives pour répondre à des problèmes d'école, permettre une première éducation à la pratique démocratique, ...

6-3 Actions de formation année 2021/2022

- **Accueil de stagiaires – « Pôle formation »**
 - Magali Bonet a reçu Jessica Da Silva Cerqueira (3° prépa pro) pendant 7 vendredis et Léonie Larghi (1^{ère} Bac Pro SAPAT) 2 semaines du 8 au 19 novembre.

- Béatrice Point a reçu 2 stagiaires en Master 1 une semaine avant les vacances puis quinze jours du 15 au 26 novembre.
- **Projet de classe trans-formée**
 - Projet départemental de formation in-situ.
Accueil cette année d'une classe de Théza du 9 au 13 mai 2022
- **CARDIE – Projet innovant : « Apprendre, Enseigner, Former dans des espaces ouverts en maternelle »**
2^{ème} année du projet
 - ✓ Espaces ouverts d'apprentissage en maternelle
 - ✓ Ecole du dehors
 - ✓ Rencontre le mercredi 24 novembre à St Hippolyte avec des écoles du département travaillant sur des thématiques similaires
- **COPIL Petite Enfance**
 - ✓ Réunion le 16 septembre entre les 3 structures en présence de Mme Sicard, Inspectrice Mission Maternelle, et Mme Caillis-Bonet, Conseillère pédagogique départementale Maternelle
 - ✓ Les animateurs du centre de loisirs, les éducatrices de la crèche, les ATSEM et 2 enseignantes de maternelle participeront à une formation commune : « les mercredis de la petite enfance »
 - ✓ Mise en place d'Observations croisées Maternelle-Crèche-Périscolaire-Extrascolaire, pour travailler autour de valeurs communes.
 - ✓ L'axe de travail de l'année est la sécurité affective de l'enfant, le développement de son autonomie.
 - ✓ Nous travaillerons aussi sur la place des parents, notamment lors des temps forts de la maternelle.

7- Association de parents d'élèves

- **L'Assemblée générale** a eu lieu le 15 septembre. Très peu de parents étaient présents. L'association a besoin des parents volontaires pour s'impliquer dans l'association, aider à l'organisation des divers événements tout au long de l'année.

Sans l'APE, des projets comme la classe de mer ne pourraient pas se faire.

- **Le projet des trousseaux et des boîtes** avec les dessins des enfants a bien fonctionné. Ils seront reçus et distribués dans les classes avant les vacances de Noël.

- **Bourse aux jouets** : Dimanche 28 novembre, à la salle des associations de Formiguères, avec vente de gâteaux.

- **Les photos de classe** seront prises en charge par l'APE. Elles seront faites par le photographe Stéphane Cardusi entre novembre et janvier selon les classes. L'APE se chargera de l'impression des photos.

- **La rifle de l'APE** devrait avoir lieu le samedi 15 janvier.

8 - Questions diverses

- **Accueil périscolaire entre 8h40 et 8h50 :**

L'accueil de la garderie du matin se fait de 7h45 à 8h45.

Entre 8h45 et 8h50, les agents du périscolaire ne peuvent pas accueillir de nouveaux enfants, tout en préparant ceux qui étaient en garderie.

Entre 8h45 et 8h50, il est donc demandé aux parents de patienter devant portail en attendant l'ouverture par la directrice à 8h50.

Cela a été dit lors de certaines réunions de rentrée avec les parents d'élèves.

Cette précision sera apportée dans le règlement intérieur du périscolaire.

- Suite à la question d'un parent, il est précisé que tous les enfants de la maternelle qui doivent se rendre à la garderie sont habillés correctement pour faire cette **transition entre l'école et le centre de loisirs**.

- **Problématique du parking le matin** : Il y a beaucoup de parents qui amènent leurs enfants en voiture le matin. Le stationnement est problématique car le nombre de place est limité. Il est toutefois rappelé qu'il ne faut pas se garer sur la partie « trottoir » devant l'école, qu'il faut respecter la zone de stationnement pour le bus, sinon il ne peut pas tourner et bloque les autres voitures, et que la vitesse de circulation est limitée à 20km/h (même quand on est en retard !)

Séance levée à 20h47